

A l'attention des clubs organisateurs
de compétitions du CIDE IDF EST

Pour répondre aux besoins des organisateurs de compétitions, le CIDE IDF EST s'est dotée de 10 pistes d'escrime en tissu.

Ces pistes en tissu sont mises à la disposition des organisateurs de compétition et prêtées par ordre de priorité :

- EDJ et épreuves de CIDE.
- Compétitions IDF organisées par la commission d'armes sur le CIDE
- Circuits nationaux M17, M20, Seniors organisés sur le CIDE.
- Circuits vétérans organisés sur le CIDE.

Participation à l'entretien

- Une location de 20€ par piste sera demandée à toutes autres épreuves organisées sur le CIDE, hors compétitions référencées.

- 1 - Un chèque de caution de 2000 euros est à remettre lors de l'enlèvement du matériel.
- 2 - Toute attribution de matériel fera l'objet d'une convention signée pour accord de mise à disposition du matériel.
- 3 - Les pistes seront prises et rapportées à l'adresse indiquée sur la convention.
- 4 - Le chèque de caution sera restitué lors du retour des pistes.
- 5 - Prendre contact avec Luc MONBLANC au 06.86.28.03.77 **pour convenir d'un rdv de retrait et de retour** au club du CEMVS (01.64.39.13.04) club@escrime-cemvs.com

Nous demandons à chaque organisateur de respecter les conseils suivants :

Conseils d'utilisation :

Installer la piste sur un sol propre.

Par précaution, nous recommandons de fixer les extrémités à l'aide d'une bande adhésive.

Conseils d'entretien :

Passer l'aspirateur avant d'enrouler la piste.

Pour nettoyer des tâches importantes, utiliser une brosse à poil de nylon et du savon de Marseille. Laisser sécher complètement avant d'enrouler la piste afin d'éviter les moisissures.

Convention de mise à disposition de pistes tissu

Entre les soussignés

Le Comité d'Escrime d'Île de France EST

Dont le siège social est situé 16 avenue Raspail – 94250 GENTILLY

Représenté par Luc MONTBLANC en qualité de Président

D'une part.

Et

Le club de :

Dont le siège social est situé à :

Représenté par :

en qualité de :

D'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

Nom de la compétition :

Niveau :

FFE

IDF

CID

AD

La compétition a lieu le :

à :

A cette occasion, le CIDE met à disposition du club

pistes en tissu

Prendre contact avec Luc MONTBLANC au 06.86.28.03.77 **pour convenir d'un rdv de retrait et de retour** du matériel.

Le matériel **est pris** et **sera rapporté** dans la semaine qui suit l'épreuve **à l'adresse suivante** :

• CEMVS - Place de la motte aux cailles - 77000 MELUN - 01 64 39 13 04

Le matériel est retiré le :

à heure* :

*Merci de respecter l'heure prévue, auquel cas le matériel ne sera pas de nouveau prêté au club.

Le matériel sera rapporté le :

à heure* :

*Merci de respecter l'heure prévue, auquel cas le matériel ne sera pas de nouveau prêté au club.

- Un chèque de caution (à l'ordre du CIDE) d'un montant de 2000 euros a été remis au CEMVS avant l'enlèvement des pistes. Il sera restitué après retour du matériel emprunté.
- Une location de 20€ par piste sera demandée à toutes autres épreuves organisées sur LE CIDE, hors compétitions référencées.

Fait à Gentilly, le

(en 2 exemplaires)

<p>Le Président de CIDE M. L. Morfblanc (Signature précédée de la mention) Lu et approuvé</p>	<p>Le représentant du club M (Signature précédée de la mention) Lu et approuvé</p>
---	--